

Agen, mercredi 19 novembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Décision modificative n° 2

Lundi 24 novembre à 9 h 30 - Hôtel du Département

La Décision modificative n°2 se tiendra ce lundi 25 novembre à l'Hôtel du Département à Agen, à partir de 9 h 30. Réunis en session plénière, les 40 conseillers généraux pourront ainsi ajuster les décisions prises lors du vote du budget en mars dernier.

28 dossiers seront examinés par l'Assemblée départementale, parmi lesquels :

- la **labellisation de 6 nouveaux clusters, issus de la 2^e édition de l'appel à projets**, attestant de la volonté du Département de généraliser, à l'échelle du Lot-et-Garonne, cette forme de partenariat entre les entreprises,
- l'**avis du Département sur le dossier d'aménagements de la RN 21 entre Agen et Villeneuve-sur-Lot**, concernant les sections La Croix-Blanche - Saint-Antoine-de-Ficalba, La Croix-Blanche - Foulayronnes et la rocade ouest d'Agen (barreau de Camélat et raccordement A 62), avis qui sera remis au commissaire-enquêteur en charge de l'actuelle enquête publique sur la RN 21,
- le **projet de modernisation du Marché d'intérêt national (Min) d'Agen - Boé**, réaffirmant la volonté du Conseil général d'engager cette opération dans les meilleurs délais,
- le **programme « Du beau, du bon, du local... dans nos cantines »** avec le point sur les actions en cours et celles à venir en 2015 dans les collèges,
- la **Garantie Jeunes**, avec un bilan d'étape un an après le lancement de l'expérimentation lot-et-garonnaise,
- le **fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle**, afin de favoriser le tournage de films en Lot-et-Garonne.

Les débats, qui se dérouleront sur une seule journée, seront retransmis en direct sur le site Internet du Conseil général : www.cg47.fr.

Contacts presse :

Jean-François Durante, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 95 / 06 42 57 86 49 / jfdurant@cg47.fr

Véronique Délerly, Attachée de presse

Tél. : 05 53 69 42 88 / 06 43 72 60 52 / vedelery@cg47.fr